



École de musique - Vallée du Bédât

Cébazat - Châteaugay - Blanzat - Nohanent - Durtol

Guide de rentrée **pour les nouveaux inscrits** *Votre rentrée sans rien manquer*

2021- 2022

Bienvenue à l'école de musique !

*Voici le guide de la rentrée conçu pour vous aider à organiser au mieux votre nouvelle aventure musicale. Ce document est le seul que vous recevrez en ce début d'année et contient toutes les informations utiles pour une rentrée simple et claire. **Ne le perdez pas !** Piochez ici ou là les informations qui vous concernent et si quelques doutes persistent, n'hésitez pas à nous contacter.*

La crise sanitaire aura suspendu les festivités prévues pour notre quarantième anniversaire, eh bien qu'à cela ne tienne, nous fêterons le 41^{ème} !

*Toute l'équipe et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour une saison forte en émotions, émaillée des diverses manifestations de **notre année-versaire**.*

Une année dédiée au plaisir, aux sourires et au partage,

Alors, bonne rentrée et belle année à tous !

Yann Maniez



École municipale de musique
Rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT

☎ 04 73 87 43 40 - www.cebazat.fr

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi de **14h00 à 18h30**

Le vendredi de **14h00 à 16h30**

" L'année-versaire des 40 ans ! "

👉 Comment rater ça ?!

Après s'être bien implantée dans le paysage de la Vallée du Bédât, dans la sphère culturelle métropolitaine et avoir atteint sa vitesse de croisière, l'école de musique accède aujourd'hui à l'âge de maturité.

En effet si avant 20 ans nous étions dans la soif de découverte, entre 20 et 40 dans la fougue de construction, aujourd'hui nous sommes résolument dans le partage et la transmission de nos expériences, le regard dirigé vers l'avant.

Une année scolaire complète ne sera pas de trop pour célébrer cet évènement exceptionnel. Cette saison, chaque rendez-vous brillera donc des couleurs de l'anniversaire, comme autant de bougies à déposer sur le gâteau, alors soyez curieux !

👉 Petit toilettage pour les auditions du samedi

Après les « ancestrales » *Carte Blanche* entre 1990 et 2005 (les plus anciens s'en souviennent encore !) puis les *Scène à Découvrir* jusqu'en 2020, nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle appellation des auditions, dans le monde d'après :

Leurs 
Musiques



👉 Deux nouveaux rendez-vous !

Music' au logis " On vient jouer dans votre salon ! "

Vous avez toujours rêvé d'organiser un mini concert chez vous, entre amis ?

Eh bien faites simplement appel à nous !

Contact : Yann 06.74.90.07.53

À Propos de... " Comprendre simplement, Entendre clairement ! "

Ou comment vous donner des clés d'écoute, avec, en plus, un orchestre pour l'illustrer.

Vous pourrez même vous asseoir parmi les musiciens et poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit !

Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans cette "*Année-versaire des 40 ans*", y participer activement en tant que musiciens ou tout simplement en profiter pleinement en venant nombreux à nos concerts !

" L'année-versaire des 40 ans ! "

Demandez l'programme !

Les « Grands » concerts à Sémaphore

Concerts d'Hiver, les 17 et 18 déc.
Concert Solidarité, le 5 février
Concert de Printemps, le 15 avril
Concerts d'Été, les 23 et 24 juin

Les " À Propos de...." à Sémaphore

Vendredi 19 nov, 19h30, *Piazzolla*
Vendredi 25 mars, 19h30, *Le Concerto*

Un week-end avec...

La guitare et le hautbois, les 19 et 20 mars
*Concerts, master-class, conférences,
rencontres d'élèves, d'artistes...*

Les résidences d'élèves à La Muscade!

La Résid'Art Lyrique, les 23 et 24 avril
Spectacle autour du Negro Spiritual

La Rési'K'actu, le 28 avril
Concert de musiques actuelles

. Samedi 27 novembre, 17h30 à l'église de Durtol

. Samedi 4 décembre, 16h00 à La Muscade

. Samedi 15 janvier, 10h30 à La Muscade

. Samedi 22 janvier, 17h30 à la Maison de la Source à Nohanent

. Samedi 29 janvier, 17h30 à Sémaphore

. Samedi 12 mars, 17h30 à l'église de Châteaugay

. Samedi 26 mars, 17h30 à Sémaphore

. Samedi 2 avril, 17h30 à La Muscade

Les soirées festives !

Grande soirée de Ste Cécile, le 20 nov.
Spectacle suivi d'un repas dansant !

Fête de la musique, le 18 juin

*Pas mal non ?!
Et encore, on ne vous
dévoile pas toutes les
surprises !*



Par et pour les plus petits !

Samedi 26 mars

Création par les cours d'éveils 4, 5 et 6 ans :
Le Pestacle du Z'anniversaire !

Leurs
Musiques



Disciplines hors cursus

Début des cours dès le **lundi 20 septembre**

Éveil musical, pour les enfants de 4, 5, ou 6 ans

Réservés aux enfants de moyenne et grande section de maternelle et aux enfants de CP, ces ateliers de 45 minutes hebdomadaires permettent d'aborder la musique de manière ludique par l'exploration vocale, instrumentale et corporelle.

Les horaires sont affichés fin août à l'école de musique à Cébazat. N'hésitez pas à venir les consulter. Choisissez votre jour et heure de cours auprès du secrétariat.

Important :

Samedi 25 sept. (9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00) l'association Cébaz'tempo assurera une permanence pour la vente des livres. Pensez à vous munir de votre chéquier.

Les adhérents bénéficient d'une remise sur le prix des manuels !

Atelier "Parcours de découverte instrumentale"

Réservés aux enfants du primaire (CE1 à CM2), ces ateliers d'une heure hebdomadaire leur offrent la possibilité de découvrir les instruments réunis en quatre grandes familles : les cuivres, les percussions, les bois et les cordes.

Au terme d'un parcours d'une année, ces séances auront permis d'aider l'élève dans son choix et ainsi il pourra débiter l'apprentissage approfondi de son instrument dès la rentrée suivante.

Les horaires sont affichés fin août à l'école de musique à Cébazat. N'hésitez pas à venir les consulter. Inscrivez-vous auprès du secrétariat.

Formation musicale (Cours de solfège)

Début des cours dès le **lundi 20 septembre**

Horaires : Fin août les horaires sont affichés dans le hall de l'école à Cébazat. N'hésitez pas à venir les consulter.

Répartition des classes : Les élèves sont répartis dans les classes en fonction de leur niveau et de leur âge. Pour certaines classes, il existe plusieurs possibilités

..... Choisissez votre jour et heure de cours auprès du secrétariat.

Pour les élèves déjà musiciens

Evaluation de niveau :

Pour les musiciens venant d'une autre école de musique et les personnes qui auraient déjà un niveau en solfège, une évaluation est prévue le **samedi 18 septembre...**

..... *Inscrivez-vous auprès du secrétariat.*

Vente des livres de formation musicale :

Samedi 25 sept. (9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00) l'association Cébaz'tempo assurera une permanence pour la vente des livres. Pensez à vous munir de votre chéquier.

Les adhérents bénéficient d'une remise sur le prix des manuels !

Cours d'instrument

Horaires : Entre le **16 et le 20 septembre**, les professeurs vous contacteront pour convenir d'un horaire. Les cours pourront ainsi commencer.

!! Attention !!

Pour certains instruments, toutes les inscriptions ne pourront pas être acceptées, faute de place. Référez-vous à la rubrique « liste d'attente »

Liste d'attente

Pour certains instruments, toutes les inscriptions ne pourront pas être acceptées, faute de place. Les élèves concernés seront informés la semaine du 20 septembre.

Vous serez toutefois maintenus sur la liste d'attente si vous suivez les cours de solfège.

Les places libérées, en cours d'année ou à la rentrée suivante vous sont donc réservées, suivant votre numéro de dossier et les critères de priorité.

Rappel des critères de priorité:

- 1) Enfants de Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 2) Adultes de Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 3) Enfants hors Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 4) Adultes hors Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.

Facturation

Les factures seront envoyées aux familles en novembre (*Voir grille au dos*).
N'envoyez PAS de règlement AVANT d'avoir reçu votre facture.

Droits d'inscription :

- Règlement en 1 ou 5 fois possible.
Novembre, décembre, janvier, février, mars

Location d'instrument :

- Règlement en 1 ou 3 fois possible.
Janvier, février, mars

Le paiement se fait en ligne.

- Nous vous communiquerons les modalités lors de l'envoi de la facture.

En résumé

Mercredi 15 septembre

- ✓ Clôture des inscriptions.

Semaine du 20 septembre

- ✓ Début des cours de formation musicale (solfège),
- ✓ Vente des livres de solfège avant les cours, prévoyez de venir ¼ d'heure avant,
- ✓ Début des cours d'instrument suite à l'appel du professeur.

Covoiturage

- ✓ Un système de covoiturage est mis en place pour permettre aux familles de faciliter et limiter leurs trajets.

Vous trouverez des fiches d'inscriptions dans le hall de l'école à Cébazat.

Règlement intérieur

- ✓ Lors de votre préinscription en ligne vous avez coché « *J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur* ». Nous vous invitons à bien le lire.

Pour le télécharger :

Rendez-vous sur le site de la ville de Cébazat : www.cebazat.fr

- Onglet culture et école de musique → école de musique

 Les documents attachés



Règlement intérieur de l'école de musique
Document PDF - 286.1 ko - Publié le 29 mai 2020

[< Télécharger le document >](#)

Règlement intérieur

(quelques petits rappels !)

Enseignement

Les cours à distance (par visioconférence, téléphone, courriel...) ne sont jamais la règle à l'école de musique. En cas de fermeture imposée, un suivi pédagogique sera mis en place dans la mesure des moyens disponibles.

Absence des mineurs

De manière générale, pensez à prévenir les enseignants de votre absence ou de celle de votre enfant. Nous vous demanderons systématiquement de justifier l'absence des mineurs.

Responsabilité de l'école

La responsabilité de l'école commence au début d'un cours et s'arrête à sa fin. En dehors des heures de cours, ne laissez pas vos enfants sans surveillance.

Démission

Si vous arrêtez votre apprentissage musical en cours d'année, il convient d'avertir l'établissement par courrier, signé des parents pour les mineurs.

Vacances

L'école de musique suit le rythme scolaire.

Les cours sont généralement interrompus le samedi après les cours et reprennent le lundi matin.

Diffusion des photos

L'école se réserve le droit de diffuser les photos pour les personnes qui n'ont pas répondu à cette mention lors de la réinscription.

Renseignements administratifs

Merci de bien vouloir nous signaler tout changement de situation.

Être bon public

C'est **un principe de base** pour soutenir l'élève musicien. Parents, enfants, amis ou camarades des musiciens de l'école, nous sommes leur premier public.

Nous devons aussi **être leur meilleur public** !

Alors, parlons bas, limitons les allées et venues, les prises de photos successives qui déconcentrent les élèves, ne montons pas sur scène, ne restons pas devant pour prendre la photo, éteignons les flashes et...

...restons jusqu'à la fin des concerts !

ECOLE DE MUSIQUE - VALLÉE DU BÉDAT

Cébazat - Châteaugay - Blanzat - Nohanent - Durtol

TARIFS 2021 / 2022 - NOUVEAUX INSCRITS

Il est possible de fractionner le règlement en 5 versements:

1^{er} versement: 30 novembre

4^{ème} versement: 28 février

2^{ème} versement: 30 décembre

5^{ème} versement: 30 mars

3^{ème} versement: 30 janvier

TOUTE ANNEE COMMENCEE EST DUE

CATEGORIES		Elèves Vallée du Bédât *	Elèves hors Vallée du Bédât
Droit d'entrée	Par personne	20 €	
<u>1^{ère} catégorie</u> Formation musicale seule	1 pers.	122 €	248 €
	2 pers.	220 €	444 €
	3 pers.	293 €	599 €
	4 pers.	345 €	710 €
	5 pers.	372 €	776 €
<u>2^{ème} catégorie</u> Formation musicale + 1 discipline ou 1 seule discipline	1 pers.	196 €	374 €
	2 pers.	363 €	694 €
	3 pers.	510 €	997 €
	4 pers.	633 €	1 236 €
	5 pers.	732 €	1 440 €
<u>3^{ème} catégorie</u> Elèves participants à l'orchestre d'harmonie	1 pers.	128 €	256 €
	2 pers.	243 €	474 €
	3 pers.	340 €	678 €
	4 pers.	420 €	840 €
	5 pers.	479 €	974 €
<u>4^{ème} catégorie</u> Formation musicale + 2 disciplines ou 2 disciplines		Tarif 2 ^{ème} + 98 € par instr. Supp.	Tarif 2 ^{ème} + 187€ par instr. Supp.
		Ou tarif 3 ^{ème} + 64 € par instr. Supp.	Ou tarif 3 ^{ème} + 128 € par instr. Supp.
<u>5^{ème} catégorie</u> Classe d'éveil / Atelier de découverte		73 €	158 €
<u>Location d'instrument</u>		108 €	185 €
		Il est possible de fractionner le règlement de la location d'instrument en 3 versements	

* Ces tarifs s'appliquent aux résidents des villes de Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent et Durtol